Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604275BIS-DE

COMMUNE DE PLUMERGAT

Séance du Conseil municipal du 27 avril 2026

Délibération n°2026/04/27/5

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de Plumergat, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Maire.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 26	Étaient présents :	Sandrine CADORET, Guillaume GUILLEMIN, Mathilde DINARD, Philippe LE RAY, Marie-Reine BOURGEOIS, Richard POTEL, Marie-Laurence BOTTA, Henri PERRONNO, Laurence LOURO, Isabelle ARZ, Éric PELATAN, Nathalie MARCHAL, Odile ROSNARHO, Maryline PRADIC, Frédéric PIDANCIER, Marie-Agnès CHAUVEL, Philippe LE GALL, Christophe JÉGO, Marie-Renée LAYEC, Nicolas COUGOULIC, Lukrecja MILCENT, Émilie SEVENO, Erwan LARRIEU, Christophe JÉGOUSSE, Titouan COUPRY, Lucas CRON
	Absente excusée :	Hélène POYET
	Secrétaire de séance :	Erwan LARRIEU
	Date de convocation :	21 avril 2026

Objet : Vote du budget primitif 2026

Le projet du budget de la commune pour l'exercice 2026 s'équilibre ainsi :

- en section de fonctionnement, dépenses et recettes pour un montant de 3 988 199 €,

- en section d'investissement, dépenses et recettes pour un montant de 6 852 357 €.

Ce budget est la traduction des tendances dégagées lors du Débat d'Orientations Budgétaires et intègre :

- les résultats de l'exercice 2025, après vote du Compte Financier Unique,

- le vote des taux d'imposition 2026.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604275BIS-DE

Ainsi, après avoir entendu la présentation du projet de budget primitif pour l'année 2026 par l'adjoint en charge des finances, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : VOTE les sections de fonctionnement et d'investissement par chapitre du budget de l'exercice 2026, ci-annexé.

Article 2 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant légal, à signer toutes les pièces se rapportant à ce budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Sandrine CADORET.

Le Secrétaire de séance,
Erwan LARRIEU.



